

Les chauves-souris, un groupe en déclin pourtant de plus en plus étudié et toujours aussi utile



Les chauves-souris, un groupe en déclin pourtant de plus en plus étudié et toujours aussi utile

Fin janvier, lors de la journée nationale de comptage des chauves-souris, nous avons croisé par hasard Annie Pavan, membre du GCMP (Groupe Chiroptère de Midi-Pyrénées) venue sur Vic-Fezensac pour réaliser cette opération de comptage sur un gîte connu de la commune.

Elle nous avait expliqué que l'espèce était menacée.

Nous avons voulu en savoir un peu plus.

Echanges :

Journal du Gers : Pouvez-vous nous présenter le GCMP ?

Annie Pavan : Le GCMP, Groupe Chiroptère Midi-Pyrénées n'est pas une association mais un groupe de travail.



C'est un groupe qui est chapeauté par le Conservatoire d' Espaces Naturels Midi-Pyrénées.



C'est un groupe assez hétéroclite composé de bénévoles qui sont des passionnés, des professionnels qui travaillent sur les chauves-souris, des chercheurs...

Le site du Conservatoire d' Espaces Naturels Midi-Pyrénées héberge le lien pour rejoindre le GCMP.

<https://www.cen-mp.org/gcmp/>

Journal du Gers : Quelles sont les actions du groupe ?

Annie Pavan : Nous faisons de l'étude, de la prospection et de la préservation.

La préservation, c'est plutôt le volet du Conservatoire qui a pour vocation de protéger les espèces et les espaces naturels.

Notre groupe s'investit plutôt dans l'étude et la prospection et répond aux personnes en difficulté avec les chauves-souris.

Il existe 27 espèces de chauves-souris en Midi- Pyrénées, certaines plus ou moins bien connues que d'autres.

Notre groupe a réalisé une étude approfondie sur l'espèce appelée **Vespertilion de Bechstein** , une espèce forestière que l'on trouve dans le Gers.



L'étude a été réalisée du côté de Montesquiou et l'Isle-de-Noé dans de vieilles forêts peuplées d'espèces locales et elle a permis de connaître les effectifs et de déterminer les espèces d'arbres qu'elles privilégient.

Cette étude a démontré l'intérêt de préserver les vieux arbres à cavité dans lesquels cette espèce vit, des arbres qui ne sont pas intéressants d'un point de vue économique mais qui sont importants pour la biodiversité.

Une étude est également en cours depuis plusieurs années sur **les Grandes Noctules**, l'espèce la plus importante qui n'est pas encore très connue et que l'on trouve dans le Nord de l'Aveyron



Note : Sur les 35 espèces présentes en France, 19 ont été identifiées comme prioritaires par un Comité de suivi. Celui-ci s'est basé sur des rapports européens et nationaux pour sélectionner les espèces qui devront bénéficier des actions de conservation du PNA (Plan National d'Actions)

Journal du Gers : Comment se déroulent ces études ?

Annie Pavan : Des appels à bénévoles sont lancés sur le site internet du conservatoire CEN pour participer à ces études qui demandent que l'on soit suffisamment nombreux.

Ces études sont réalisées sur le terrain et les résultats sont ensuite communiqués au Conservatoire.

Journal du Gers : Quel a été le résultat du comptage à Vic-Fezensac ?

Annie Pavan : Nous avons prospecté en 2015 ce gîte et nous avons trouvé deux espèces, un petit groupe de Grand Rhinolophe et un de Petit Rhinolophe, deux espèces en fort déclin.



Grand rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum



Petit rhinolophe
Rhinolophus hipposideros

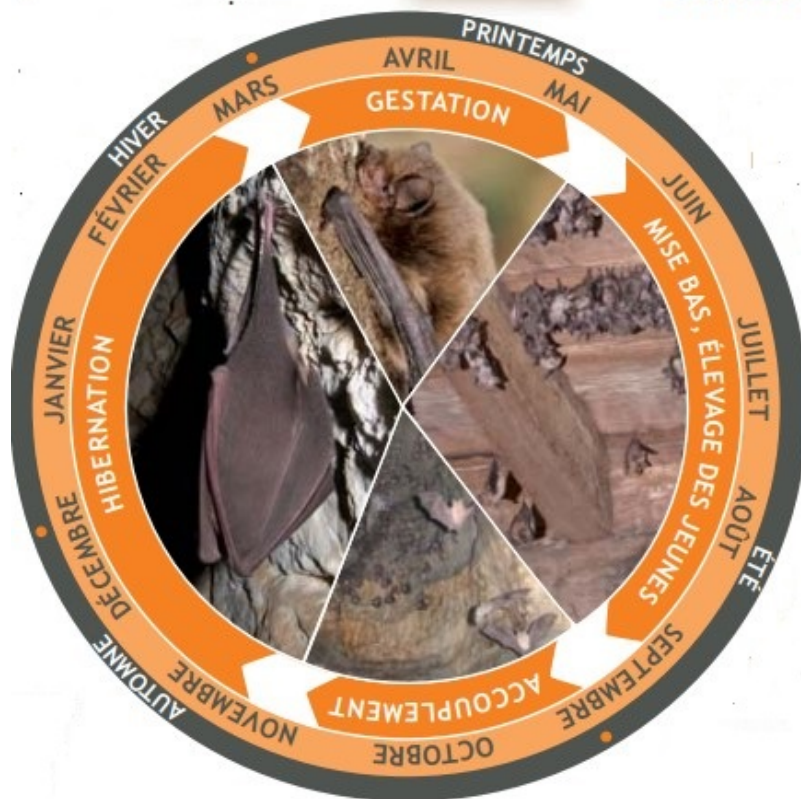
Les résultats d'aujourd'hui sont encourageants puisque le site en héberge plus du double, ce qui est très intéressant d'un point de vue écologique : **les chauves-souris, quelle que soit l'espèce, jouent un rôle primordial pour la biodiversité, c'est un espèce insectivore qui participe à l'équilibre naturel de nos campagnes**

Journal du Gers : Pourquoi ces espèces sont-elles en déclin ?

Annie Pavan : Ce sont des espèces qui ont besoin de grands volumes pour établir des gîtes qui sont différents en fonction des saisons. On les retrouve régulièrement dans les habitats humains, tels que des caves, des tunnels, pour l'hibernation où elles retrouvent des conditions proches de celles des grottes.

L'été, en période de reproduction, elles cherchent à s'établir dans des endroits beaucoup plus chauds comme les combles et les greniers.

Or, de nos jours, beaucoup de maisons sont restaurées et les bois traités avec des produits toxiques, les greniers sont habitables, les poutres sont métalliques... Elles ne peuvent plus investir ces lieux-là et disparaissent peu à peu...



Journal du Gers : Quelles actions collectives peuvent être menées pour protéger la chauve-souris ?

Annie Pavan : L'action la plus facile à réaliser est la **mise en protection des gîtes connus**, gîtes de reproduction ou gîtes d'hibernation.

Cette mise en protection a pour objectif de limiter le dérangement des chauves-souris.

Elle peut prendre la forme de conventions passées avec les utilisateurs du milieu, de fermeture du lieu en accord avec le propriétaire.

Une des causes du déclin des chauves-souris est aussi la contamination chimique et la réduction de nourriture en raison de l'utilisation d'insecticides et d'antiparasitaires. On peut donc sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs à **des méthodes agroécologiques**.

Pour la faune dans son ensemble, préserver la biodiversité commence par préserver l'habitat et la ressource de nourriture.

On peut aussi mettre en place « **la trame noire** » qui, comme « la trame verte » (pour le milieu végétal) et « la trame bleue » (pour les cours d'eau) sont des orientations de gestion pour aider les communes dans la préservation de leur patrimoine naturel.

L'objectif de la trame noire est de limiter la dégradation et la fragmentation des habitats naturels dues à l'éclairage artificiel.

En effet, la pollution lumineuse qui trouble de nombreuses espèces dont les chauves-souris est une cause d'érosion de la biodiversité.

La trame noire vise à faire utiliser par exemple certains types de lampadaires orientés vers le bas, à réduire l'éclairage des ponts, clochers, châteaux ...

Ce sont de petites mesures qui, mises bout à bout, augmentent les territoires de chasse qui peuvent être utilisés par les chauves-souris.



Cela dépend évidemment de la volonté des municipalités, de leur politique environnementale. La biodiversité est un bien commun indispensable à l'agriculture et la viabilité de nos territoires

Journal du Gers : Et de manière individuelle, que peut-on faire ?

Annie Pavan : Les mesures vont être identiques à ce qui peut être fait sur le plan collectif, conserver chez soi les arbres à cavité, des haies champêtres, les points d'eau, limiter l'utilisation de produits herbicides, planter des espèces locales, des haies, éviter les produits de traitement du bois, les peintures et évidemment, ne surtout pas les déranger en période de reproduction et d'hibernation.

Il existe sur le site du CEN une rubrique SOS Chauves-souris : le SOS chauve-souris est un réseau national de bénévoles qui donnent des conseils pour une cohabitation réussie.

Pour le Gers, le contact est Sophie Bareille au 06 78 28 59 87.

On trouve aussi sur le site des fiches thématiques qui peuvent vous aider pour poser des gîtes artificiels, utiliser des produits non toxiques lors du traitement des charpentes...

Journal du Gers : Votre groupe mène-t-il aussi des actions de sensibilisation ?

Annie Pavan : Tous les ans, a lieu au mois d'août au niveau européen la nuit de la chauve-souris.

Il s'agit d'une soirée de sensibilisation aux chauves-souris qui remporte un gros succès.



C'est en effet une espèce méconnue victime de sa diabolisation dans la culture occidentale.

Il faut savoir qu'en Chine, par exemple, la chauve-souris est un symbole de bonheur et de prospérité.

L'objectif de cette soirée est de faire connaître l'animal, de le montrer, par le biais de diaporamas, de films qui diffusent de superbes images de chauves-souris ; on réalise aussi une sortie nocturne pour les écouter grâce à un petit appareil qui permet de transformer les ultrasons qu'elles émettent en sons audibles. On peut également construire des gîtes en bois à ramener chez soi...



En 2020, c'était la 24ème édition de la nuit de la chauve-souris.

Quelques chiffres sur la consommation des chauves-souris :

En Europe, une chauve-souris de taille moyenne (10 g) **consommerait a minima 300 g d'insectes par saison estivale**. Une colonie de 50 individus consommerait ainsi 15 Kg. (Moeschler, com. pers.).

Une pipistrelle commune peut consommer **plus de 3000 insectes par nuit**. Leur régime alimentaire est en grande partie constitué de diptères et de lépidoptères.

Et aussi :

<https://www.lpo.fr/actualites/les-chauves-souris-des-allies-averes-pour-les-viticulteurs>

Pour ceux qui veulent aller plus loin :

[http://Site du GCMP : GCMP - Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées \(cen-mp.org\)](http://Site du GCMP : GCMP - Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (cen-mp.org))

Crédit photos : Annie Pavan et sites Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC) et Plan Régional d'Actions Chiroptères en Midi-Pyrénées